



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-024-2021-09

PUBLIÉ LE 14 SEPTEMBRE 2021

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Pôle Démocratie Sanitaire- gestion des instances de la démocratie sanitaire

IDF-2021-09-09-00007 - ARRÊTÉ N°26/2021¹ portant la nouvelle composition du Comité de Protection² des Personnes « Ile-de-France IV »
(2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-09-09-00007

ARRÊTÉ N°26/2021
portant la nouvelle composition du Comité de
Protection
des Personnes « Ile-de-France IV »

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°26/2021

**portant la nouvelle composition du Comité de Protection
des Personnes « Ile-de-France IV »**

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique, notamment ses articles L 1123-1 à L 1123-14 et R 1123-4 à R 1123-10 ;
- VU** Le décret du 28 juillet 2021 portant nomination de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France Madame Amélie VERDIER ;
- VU** L'arrêté ministériel du 16 mai 2018 portant renouvellement de l'agrément des comités de protection des personnes « Ile-de-France I », « Ile-de-France II », « Ile-de-France III », « Ile-de-France IV », « Ile-de-France V », « Ile-de-France VI », « Ile-de-France VII », « Ile-de-France VIII », « Ile-de-France X », « Ile-de-France XI » au sein de l'inter-région de recherche « Ile-de-France »;
- VU** Les dossiers de candidature de Monsieur Edmond FLACKS et du Dr Valérie BOUTON

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** La composition du comité de Protection des Personnes « Ile-de-France IV » est désormais fixée comme figurant en annexe
- ARTICLE 2^e :** Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la date de sa notification au Comité de Protection des Personnes « Ile-de-France IV ».
- ARTICLE 3^e :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la date de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 4^e :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Saint-Denis, le 9 septembre 2021

La Directrice générale
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Amélie VERDIER

ANNEXE

Composition du comité de Protection des Personnes « Île-de-France IV »

<p><u>PREMIER COLLEGE</u> Personnes ayant une qualification et une expérience approfondies en matière de recherche biomédicale dont au moins deux médecins et une personne qualifiée en raison de sa compétence en matière de bio statistique ou d'épidémiologie.</p>	
<p>Pr Olivier CHASSANY Biostatisticien Dr Bela PAPP Chercheur pharmacovigilance Pr Edgardo CAROSELLA Hémato-Immunologie Pr Didier DREYFUSS Médecine Intensive-Réanimation</p>	<p>Marie-Hélène DIZIER Chercheur Dr Julien DUMURGIER MCU-PH Neurologue Dr Armelle NICOLAS ROBIN PH Anesthésiste Dr Justine FRIJA-MASSON PHU Physiologiste</p>
<p>Médecin généraliste Dr Shahnaz KLOUCHE</p>	<p><i>A désigner</i></p>
<p>Pharmacien hospitalier Dr Blandine LEHMANN</p>	<p>Dr Valérie BOUTON</p>
<p>Auxiliaires médicaux Catherine DELETOILLE-LANDRE</p>	<p>Malika DJOUADOU</p>
<p><u>DEUXIEME COLLEGE</u> Personnes qualifiées en raison de sa compétence à l'égard des questions éthiques</p>	
<p>Dr Hélène CORNILLE COMBEY</p>	<p>Vincent MARTIN-SCHMETS</p>
<p>Personnes Qualifiées en raison de leur compétence en sciences humaines et sociales ou de leur expérience dans le domaine de l'action sociale</p>	
<p>Psychologue Anne-Sophie VAN DOREN</p>	<p>Travailleur social Marc BORAND Ramata DEMBELE</p>
<p>Personnes qualifiées en raison de leur compétence juridique</p>	
<p>Caroline MASCRET Pierre Alain DUMAS</p>	<p>Julie VASSEUR <i>A désigner</i></p>
<p>Représentants des associations agréées de malades ou d'usagers du système de santé</p>	
<p>Micheline BERNARD-HARLAUT UNAF Martine TROUGOUBOFF UFC Que Choisir</p>	<p>Monsieur Edmond FLACKS CLCV</p>